

Bébé est tombé, je le surveille et fais le nécessaire.

Le site du Docteur Abdoul Karim CHIRARA

Adresse du site : www.docvadis.fr/doc.chirara



Validé par
le Comité Scientifique Neurologie

Les traumatismes crâniens sont fréquents chez l'enfant : que faire, que surveiller, quand s'alerter, quels sont les signaux d'alarme qui doivent vous inciter à consulter ?

Dans quelles circonstances ?

Les accidents chez le petit enfant et/ou le nourrisson sont dus, le plus souvent, à des chutes lors d'activités quotidiennes : chute de la table à langer, des bras des parents, des caddys de supermarché par exemple. Habituellement, les suites sont sans gravité et se limitent à un simple bleu ou une bosse au niveau de la tête.

Les conséquences éventuelles sont en relation avec l'âge de votre enfant : le type de chute n'est pas le même selon que l'enfant marche ou non. De même, l'impact d'une chute d'une hauteur de 1 mètre ou de 3 mètres est différent.

Enfin, le type de revêtement du sol joue un rôle : l'impact d'un choc de la tête de bébé sur de la moquette, du carrelage ou du béton a des conséquences très différentes.

La prévention est essentielle et il existe un certain nombre de situations à

risque pour lesquelles votre vigilance s'impose.



Que dois-je faire ?

Un mot d'ordre : ne vous affolez pas, mais observez et surveillez votre enfant. Schématiquement, la situation peut se résumer ainsi :

- Si après ce choc sur la tête, votre bébé est resté inconscient quelques instants ou s'il existe une plaie au niveau du cuir chevelu : il est nécessaire de contacter votre médecin traitant ou d'emmener votre enfant au service des urgences de l'hôpital le plus proche.
- Si il pleure et que vous constatez une petite bosse : calmez-le, mais restez vigilant(e).

Dans tous les cas, surveillez votre enfant pour détecter les signes d'alarme qui nécessitent un avis médical rapide.

Quels signes doivent m'alerter ?

Un certain nombre de signaux d'alarme sont à prendre au sérieux : une somnolence importante, une agitation inhabituelle avec des cris aigus, des vomissements, notamment de manière répétée...

D'autres anomalies méritent votre attention.

Voici quelques exemples :

Au niveau de ses yeux

- L'une de ses pupilles vous semble plus large que l'autre.
- Les yeux semblent ne pas bouger de façon symétrique.

Au niveau de ses mouvements

- Votre enfant n'utilise pas ses bras ou ses jambes aussi bien qu'avant la chute.
- Il se sert de l'autre main pour attraper l'objet que vous lui tenez ou il remue moins bien l'une de ses jambes.
- Il perd l'équilibre en marchant.

Observez donc bien votre bébé pour détecter ces signes et identifier les éventuels changements dans son comportement.

Que faire s'il convulse ?

Si le corps de votre enfant est secoué de spasmes, placez le en position de sécurité et allez aux urgences.

La position de sécurité est essentielle pour éviter que la langue ou de possibles vomissements bloquent les voies respiratoires et empêchent votre enfant de respirer. Pour ce faire, positionnez votre enfant en le couchant sur le côté (l'une des jambes et l'un des bras sont pliés), la tête en arrière, bouche ouverte et dirigée vers le sol.

Que faire s'il s'endort ?

Si votre enfant s'endort, il convient de le réveiller régulièrement (par exemple toutes les 3 heures), pour vérifier qu'il ne sombre pas dans le coma, suite à une lésion du crâne avec une atteinte du système nerveux. Un avis médical est indispensable.

La radiographie du crâne est-elle systématique ?

Ne soyez pas surpris si une radiographie du crâne n'est pas proposée. Seul le scanner peut révéler une éventuelle lésion dangereuse pour le système nerveux. Si le médecin ne décèle pas de troubles neurologiques, malgré les vomissements ou la perte de connaissance, il gardera simplement en

observation votre bébé pendant deux ou trois heures, pour s'assurer que tout va bien. La prescription d'un scanner est donc fonction des données de l'examen médical.

Qui appeler en cas d'urgence ?

D'abord et avant tout il convient d'appeler votre médecin traitant, notamment si le comportement de votre enfant vous paraît inhabituel ou si certains signes vous alertent. L'autre solution sera de contacter le service des urgences le plus proche de votre domicile. Faites, dans ce cas, un descriptif de qui c'est produit et de ce que vous avez observé.

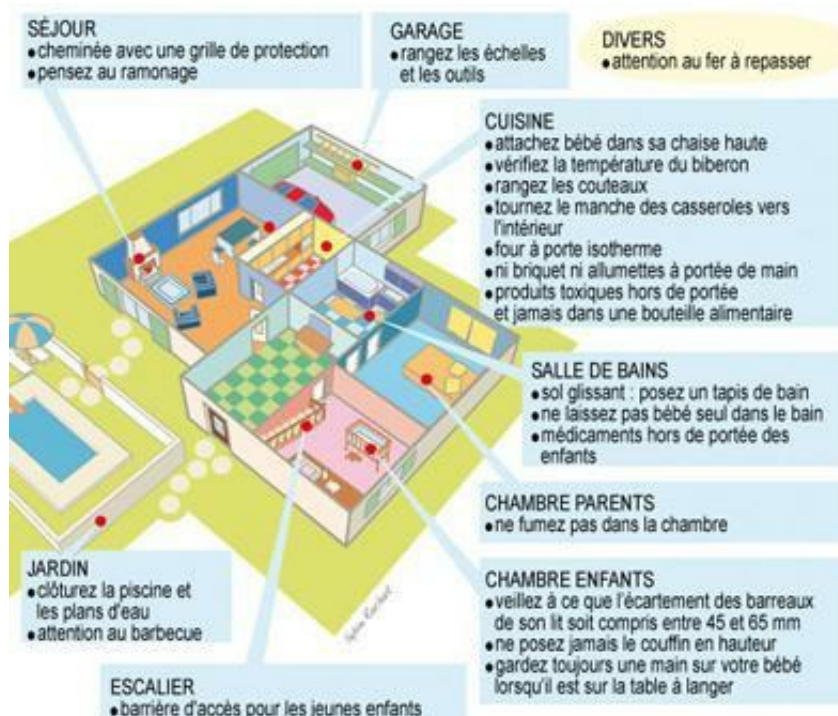
Comment appeler les secours ?

L'efficacité de l'intervention des secours dépend de la précision de votre appel. Indiquez : vos nom et prénom, l'adresse de l'endroit où vous vous trouvez (étage, aile, porte...) et la nature de votre appel.

Soyez calme, précis et laissez votre interlocuteur vous poser des questions.

Restez à l'écoute de votre interlocuteur et attendez ses instructions. Ne raccrochez pas le premier et assurez vous que votre appel a bien été compris.

Quelques règles simples d'aménagement d'une maison limitent le risque d'accident



La prévention est essentielle en gardant toujours un œil sur votre bébé. Pensez à aménager votre maison de façon à limiter les différents risques pour la famille. En cas de traumatisme crânien, soyez vigilant(e), observez et surveillez votre enfant pour déceler les signes d'alarme qui nécessitent un avis médical rapide. Pensez à vous munir du carnet de santé de votre enfant, en cas de consultation auprès d'un professionnel de santé.